

Journées Intersexes 2017

Journées Intersexes 2017

Sous le patronnage de / Unter der Schirmherrschaft von
Madame la Ministre de la Santé Lydia Mutsch

Avec le soutien de / Mit Unterstützung von
Monsieur le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks
Institut de Formation de l'Education Nationale – Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand
Centre pour l'égalité de traitement – Commission consultative des Droits de l'Homme
Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster
Festival de Cinéma Douarnenez

Les journées intersexes.
Santé, Education et Droits humains
ont eu lieu les 20 et 21 mars 2017

Introduction

Les Journées Intersexes : Santé, Education et Droits humains visent à dépasser le tabou pesant sur l'existence des personnes intersexuées, qui sont des personnes nées avec des variations des caractéristiques sexuées, certaines tenant à la fois du féminin et du masculin, ou bien n'étant pas entièrement l'un ou l'autre, ou bien encore n'étant ni l'un ni l'autre. Les caractéristiques sexuées et les corps des personnes intersexes sont des variations saines et naturelles des sexes humains. Selon certaines estimations (*), jusqu'à 1,7 % des êtres humains présenteraient des variations du développement sexué.

Il en résulte que près de 9.800 personnes seraient concernées au Luxembourg, pour une population de 576 000 habitant.e.s. Appliqué aux 6.115 naissances enregistrées au Luxembourg en 2015 s'agissant des personnes résidentes, ce pourcentage donnerait 104 naissances.

Les variations des caractéristiques sexuées peuvent devenir visibles à différents moments de la vie : en période prénatale, durant l'enfance, à la naissance, à la puberté ou à l'âge adulte. Une personne peut s'en rendre compte très tôt ou bien plus tard au cours de sa vie, ou encore jamais. Ce qui est dit à ce sujet à la personne et à sa famille est déterminant.

Une question cruciale abordée tout au long des Journées intersexes sera celle des traitements chirurgicaux et hormonaux non consensuels sur des enfants et adultes présentant des variations du développement sexué et de leurs répercussions sur la santé, l'éducation, à l'école et dans les relations intrafamiliales, affectives et sociales, etc.

Les recommandations de l'ONU, du Conseil de l'Europe, de la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (Suisse) et la Déclaration de Malte constitueront un fil directeur de l'ensemble des Journées.

(*) Source : Fausto-Sterling, A. (2012) : « Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science. »

Contexte

Les professionnel.le.xs de la santé sont peu préparé.e.xs pour gérer sereinement, de façon non pathologisante et adéquate les rencontres avec des enfants et adultes présentant des variations du développement sexué.

La première difficulté commence avec les mots à employer. Quelles peuvent être les alternatives à la terminologie médicale DSD (Disorder of Sex Development) ?

La pathologisation consiste à déclarer un état comme étant pathologique c'est à dire relevant du domaine de la maladie. Elle est problématique parce qu'elle amène à corriger sur les plans chirurgicaux et hormonaux des corps sains, sans consentement éclairé, et qu'elle est stigmatisante. Comment sortir d'un regard pathologisant pour accueillir avec bienveillance la diversité des êtres humains dans une perspective positive ? Se pose aussi et surtout la question du respect de l'intégrité physique. Le 26 octobre 2016, Journée de la visibilité intersexe, plusieurs organes de défense des droits humains, y compris le Comité contre la torture et le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, ont formulé ce constat^(*) :

" [...] Dans beaucoup de pays, les bébés, enfants et adolescents intersexes sont soumis à des chirurgies, des traitements hormonaux et d'autres procédures sans nécessité médicale, pour essayer de changer de force leur apparence pour être conforme avec les attentes de la société sur les corps féminins et masculins. Lorsque, comme cela est souvent le cas, ces procédures sont effectuées sans le plein consentement, libre et éclairé de la personne concernée, elles constituent des violations des droits humains fondamentaux. [...] Ces procédures sont fréquemment justifiées sur la base de préjugés sociaux, de la stigmatisation des corps intersexes et des exigences administratives pour assigner le sexe lors de l'enregistrement de la naissance. [...] Les enfants et les adultes intersexes doivent être les seuls qui décident s'ils souhaitent modifier l'apparence de leur propre corps – dans le cas des enfants, quand ils ont l'âge ou quand ils sont assez matures pour prendre une décision éclairée par eux-mêmes. [...]"

^(*) [Communiqué conjoint d'expert.e.xs de l'ONU, du Conseil de l'Europe, de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme.](#)

Au Luxembourg, aucune personne intersexuée ne s'exprime publiquement. Il n'y a pas non plus de chiffres officiels sur les naissances d'enfants intersexués et sur les pratiques médicales. Ce tabou presque absolu entraîne une invisibilité presque totale des personnes intersexuées et de leurs familles dans l'espace public.

De même, dans le système éducatif et dans les programmes scolaires, les enfants intersexués sont quasiment invisibles. Si la thématique intersexe est évoquée dans le cours de biologie, c'est en tant que malformation, maladie. En théorie donc, cela signifierait que les enseignant.e.xs pourraient ne pas se sentir concerné.e.xs. Cependant, le Luxembourg ne peut pas être considéré comme un territoire sans personnes intersexuées.

En raison d'expériences traumatisantes résultant notamment des pratiques médicales, les enfants présentant des variations intersexes ont souvent des comportements qui attirent l'attention et une suicidalité élevée. La question se pose alors de savoir quel rôle les professionnel.le.xs de l'éducation peuvent jouer vis-à-vis de ces enfants et comment illes peuvent prendre en compte leurs besoins.

Intervenant.e.s

En présence et avec les témoignages de :

Daniela Truffer, Experte par expérience, StopIGM.org, Suisse • <http://stopigm.org>
Kris Günther, Expert par expérience, Organisation Internationale des Intersexes OII-Europe, Belgique.

• <http://oiieurope.org> • <https://www.facebook.com/kris.gunther.1> • <http://intersex.be/>

Ciné-débat autour du film Intersexion

<http://www.intersexionfilm.com/>

Un documentaire non conventionnel et très touchant de Grant Lahood sur la vie des personnes intersexes dans un monde masculin ou féminin, suivi d'un débat en français avec Kris Günther et Daniela Truffer. Des questions pourront être posées en allemand.

” Est-ce une fille ou un garçon? ” – Telle est bien la première question que posent les parents à la naissance de leur enfant. Qu'en est-il si les médecins ne peuvent pas répondre clairement?

Intersexion va au-delà du secret, voire de la honte qui entoure encore aujourd'hui les nombreuses naissances intersexuées et explore comment ces personnes aux organes “ambigus” se frayent un chemin, tant bien que mal, à travers l'enfance, l'adolescence, les relations et l'âge adulte alors qu'elles ne rentrent pas dans les catégories du modèle binaire mâle ou femelle dans lequel nos sociétés veulent classer tout individu. Avec un mélange de rires et de pleurs, des personnes intersexes venues d'horizons très divers nous racontent leur itinéraire dans ce documentaire non conventionnel sur la vie de ces personnes dans un monde masculin ou féminin. Ce film a été distingué par de nombreuses récompenses.

Nouvelle Zélande, 2012 / genre : documentaire, biographie / Langue(s) : version originale en anglais avec sous-titres en français / Réalisateur : Grant Lahood / Producteur : John Keir, Ponsonby Productions Ltd / Avec : Mani Mitchell (présentateur)